

Fraternité Missionnaire Mondiale

Facilitée par la Commission Mission, Conseil Général de la CMM
Conférence Mennonite Mondiale

Termes de Référence

Préambule: Vision et Mission de la Conférence Mennonite Mondiale (CMM)

La vision de la CMM est d'être une communion d'églises anabaptistes liées les unes aux autres dans une communauté spirituelle mondiale pour vivre la communion fraternelle, le service et le témoignage.

La mission de la CMM est de: (1) être une communauté spirituelle mondiale dans la tradition anabaptiste, (2) faciliter les relations entre les églises anabaptistes à travers le monde, et (3) être en relation avec les autres communions et organismes chrétiens dans le monde.

Dans cette vision et cette mission de la CMM, le Conseil Général de la CMM a mis sur pied quatre commissions: Foi et Vie, Paix, Diacres et Mission.

Préambule: la Commission Mission, nid de la Fraternité Missionnaire Mondiale

La Commission Mission, à l'instar des trois autres, prépare des questions ou des documents pour examen par le Conseil Général de la CMM, donne avis et conseils, propose des ressources pour la CMM ou les églises membres, et facilite les réseaux ou fraternités de la CMM qui travaillent ensemble sur des questions d'intérêt commun.

Le but de la Commission Mission est d'aider le corps mondial à resserrer les liens dans la mission (du nord au sud, de l'est à l'ouest); à prier les uns pour les autres, s'encourager mutuellement et créer des partenariats selon la direction divine; à apprendre les uns des autres; à partager les ressources dans la mission (prière, personnel, formation et finances); et à récupérer, dans chaque branche de l'église, la vision apostolique de tout le corps du Christ engagé dans un discipulat fidèle, rempli du Saint-Esprit et exerçant le ministère auprès de nos proches et, au-delà, chez ceux vers qui le Seigneur nous conduit.

Un des réseaux facilités par la Commission Mission est la Fraternité Missionnaire Mondiale (GMF), une fraternité mondiale des églises anabaptistes et des agences de mission qui se réunit sur une base triennale pour promouvoir la consultation et la coopération dans la mission interculturelle, avec un accent sur le développement et l'extension de l'église.

Vision de la GMF

La GMF a été créée en 2003 à Bulawayo au Zimbabwe, avec cette vision fondamentale:

- L'église à tous les niveaux -- local, national, régional et mondial -- existe pour participer à la mission de Dieu dans le monde.
- La mission de Dieu à travers l'église implique de transmettre tout l'évangile de Jésus-Christ par-delà les frontières spirituelles, culturelles, économiques et politiques, aussi bien qu'à l'intérieur du cadre local d'une église.
- La mission de l'église inclut des ministères en paroles et en actes aux personnes et aux peuples en dehors de la communauté du Christ, dans le but de faire des disciples et d'introduire ces nouveaux disciples dans des communions de croyants.
- L'évangile de Jésus-Christ s'exprime dans une gamme d'activités d'évangélisation, de formation des disciples et d'actions humanitaires/sociales, notamment la prédication, l'enseignement, la prière d'intercession, le jeûne, la guérison, la délivrance, l'implantation d'églises, les services sociaux, l'aide d'urgence, l'aide au développement, la construction de la paix, le plaidoyer pour la justice, la médiation des conflits, le discipulat, ainsi que la formation et l'équipement des autres pour la mission.
- Chaque église, que ce soit à un niveau local, national ou régional, a la responsabilité de développer et de soutenir, d'une manière biblique, les dons que Dieu lui a donnés pour faire, et être dans, la mission.

- Les églises et agences missionnaires anabaptistes désirent la consultation et la coopération afin d'accroître leurs capacités, leur responsabilité mutuelle, leur collaboration et leur gestion des ressources pour la mission transculturelle.

Principes de consultation et de collaboration

Les membres de la GMF s'engagent à poursuivre la consultation et la collaboration tant dans le cadre de la GMF que dans d'autres forums inter-anabaptistes et dans des relations bilatérales directes.

En initiant de nouveaux efforts missionnaires, les membres de la GMF s'engagent à:

- Chercher des informations relatives aux intérêts, plans et/ou activités missionnaires initiés par d'autres églises, particulièrement des groupes anabaptistes, dans ou près d'un site prévu pour la mission.
- Informer d'autres groupes ou associations anabaptistes déjà engagés ou établis dans ou près d'un site concernant des recherches et des plans [éventuels] avant d'investir des ressources en personnel ou en matériel dans un nouvel effort missionnaire.
- Accueillir les informations et les avis et conseils venant des groupes anabaptistes déjà engagés ou établis dans ou près d'un nouveau site.
- Rechercher une résolution prompte et mutuellement satisfaisante de toutes les tensions qui peuvent résulter des différences de buts, stratégies ou personnalités.

Quand un autre groupe anabaptiste commence un nouvel effort missionnaire dans un site proche des activités missionnaires d'un membre de la GMF, les membres de la GMF s'engagent à:

- Accueillir l'intérêt des autres groupes anabaptistes à lancer des efforts missionnaires dans ou près de leur site;
- Offrir informations et conseils à d'autres groupes anabaptistes qui lancent un effort missionnaire dans ou près de leur site;
- Rechercher une résolution prompte et mutuellement satisfaisante de toutes les tensions qui peuvent résulter des différences de buts, stratégies et personnalités.

Objectifs

La GMF a pour objectifs importants de:

- Encourager une meilleure/plus forte collaboration entre les membres
- Permettre à l'église mondiale d'influencer les agences et services anabaptistes de mission transculturelle
- Favoriser la prise de conscience et la compréhension des activités missionnaires anabaptistes dans le monde
- Echanger les meilleures pratiques entre les membres
- Accomplir ensemble ce que [les membres] ne pourraient tenter individuellement
- Fournir des occasions pour la formation, la croissance et le développement
- Renforcer les capacités des membres
- Réfléchir ensemble sur ce que veut dire être une agence ou un service anabaptiste engagé/e dans la mission transculturelle
- Mieux comprendre les besoins mondiaux et les réponses les plus adaptées [à y apporter]
- Honorer et valoriser les dons des agences et services missionnaires anabaptistes de toutes dimensions

Adhésion et réunions

- Toutes les églises et agences missionnaires anabaptistes intéressées par, ou engagées dans la mission transculturelle, peuvent envoyer des représentants à la GMF.
- Chaque membre peut avoir un représentant ayant droit de vote dans la GMF.
- La GMF se réunira tous les trois ans, de manière alternative, en même temps que le Rassemblement de la CMM.
- Chaque membre contribuera, sur la base d'une part équitable, aux dépenses de la GMF.

- Les rencontres triennales de la GMF qui se tiennent entre les rassemblements de la CMM peuvent se dérouler au même lieu que les sessions du Conseil Général de la CMM, ou à un autre endroit tel que prévu par le Comité de planification de la GMF en consultation avec la Commission Mission.

Comité de planification de la GMF

- Les rencontres de la GMF sont planifiées par un sous-comité de la Commission Mission présidé soit par le président ou par le vice-président de la Commission Mission. Le but du Comité de planification de la GMF est de stimuler la vision de la GMF.
- Trois membres du Comité de planification de la GMF, chacun représentant un continent différent, sont choisis par les membres de la GMF et le Conseil Général de la CMM pour faire partie en même temps de la Commission Mission et du Comité de planification de la GMF. D'autres membres du Comité de planification de la GMF sont choisis par la Commission Mission parmi ses membres, avec l'idée de maintenir la représentation continentale (Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, Europe et Amérique du Nord). Le Comité de planification de la GMF se compose au total de cinq ou six membres, mais pas plus de sept, en ce le président compris.
- Les réunions du Comité de planification de la GMF se tiennent en même temps que les rencontres de la Commission Mission qui ont lieu approximativement une fois tous les dix-huit mois. D'autres réunions peuvent être prévues au besoin, par téléphone/internet ou physiquement.
- Le Comité de planification de la GMF est responsable devant les membres de la GMF et ceux de la Commission Mission du Conseil Général de la CMM.
- Le personnel prépare l'ordre du jour pour les réunions du comité en accord avec le président. Les comptes rendus pour le Comité de planification de la GMF sont rédigés par le secrétaire ou toute autre personne désignée par lui; la correspondance est gérée par le secrétaire et/ou le président, selon l'opportunité.
- Le Comité de planification de la GMF recherche le consensus (c'est-à-dire le consentement de tous les membres) dans toutes les décisions, mais il s'appuie sur un vote majoritaire si le consensus ne peut pas être atteint.

Tâches du Comité de planification de la GMF

Les tâches spécifiques du Comité de planification de la GMF, dans les limites d'une consultation appropriée avec la Commission Mission, incluent:

- Interpréter la vision de la GMF
- Interpréter et appliquer les critères pour l'adhésion à la GMF
- Planifier les rencontres triennales de la GMF
- Elaborer des directives pour la prise de décisions par la GMF
- Rédiger et présenter des amendements aux Termes de Référence de la GMF selon le besoin
- Récouter les fonds nécessaires pour son fonctionnement et pour les rencontres de la GMF
- Surveiller les dépenses du Fond de la GMF
- Superviser le personnel dans l'exécution des tâches de la GMF
- Rendre compte de ses activités et plans aux membres de la GMF par des rapports annuels et lors des rencontres de la GMF
- Informer et communiquer, au nom de la GMF, avec les entités ayant des intérêts similaires (par exemple, les fraternités missionnaires mondiales d'autres dénominations; les entités missionnaires mondiales inter- et non dénominationnelles)

Finances

Les finances de la GMF sont supervisées par le Comité de planification de la GMF et administrées par la Commission Mission.

-- approuvé par la Commission Mission et les membres de la GMF le 14 mai 2012 pour examen par le Comité Exécutif et le Conseil Général de la CMM. Approuvé par le Comité Exécutif de la CMM en mai 2012.